

## LE MÉE-SUR-SEINE

# ASSOCIATIONS. Une cagnotte de sécurité en cas d'arrêt des activités à cause du Covid

En cas d'interruption des activités associatives à cause de potentielles mesures liées à la crise sanitaire, la Ville du Mée-sur-Seine annonce la mise en place d'un dispositif de soutien : un remboursement sera garanti aux adhérents, au prorata du temps d'arrêt.

Selon les estimations de la municipalité, les effectifs des adhérents des associations du Mée-sur-Seine sont en recul de 10 à 20 % à cause de la crise sanitaire. Face à cette situation, la Ville propose la mise en place d'une mesure de soutien pour les habitants, mais qui doit également permettre d'accompagner les associations : si l'activité associative était encore

interrompue à cause du Covid, la municipalité s'engage à rembourser aux adhérents le coût de l'adhésion, au prorata de la période d'arrêt de l'activité des clubs, si de nouvelles mesures sanitaires devaient être réinstaurées.

### «Relancer la machine»

L'initiative est valable pour toute l'année scolaire

2021/2022. « Il est indispensable d'aider les associations à relancer la machine, insiste Franck Vernin, le maire du Mée-sur-Seine. Avec les arrêts des activités, nous avons vu qu'il y avait souvent un traitement à géométrie variable d'une activité à l'autre : avoirs pour l'année suivante, remboursement partiel etc. » Tous les habitants de la commune sont concernés par cette potentielle aide, sans restriction d'âge.

« Cette enveloppe doit permettre de sécuriser les adhérents des associations qui peuvent être réticents à s'inscrire, par peur de voir l'activité arrêtée ou suspendue, comme cela a été le cas ces derniers mois, poursuit-il. Mais elle doit aussi être une garantie pour les associations

qui subissent le contrecoup de la crise sanitaire. »

L'initiative sera prochainement présentée lors du conseil municipal dans le cadre d'une délibération qui pourrait aider la centaine d'associations méennnes. Interrogé, le groupe d'opposition Rassemblés pour Le Mée s'étonne d'un effet d'annonce avant même que la mesure ne soit débattue entre élus.

« Sur le fond c'est une mesure bienvenue pour le tissu associatif, souligne Nathalie Dauvergne Jovin, la cheffe de file du groupe d'opposition. Mais après en avoir échangé avec les associations, c'est une mesure qui arrive un peu tard car les besoins se faisaient déjà sentir en septembre 2020. Nous avons à



La municipalité veut sécuriser l'activité des associations ©Ville du Mée-sur-Seine

l'époque suggéré de voter une aide exceptionnelle, mais la majorité n'avait pas retenu notre proposition. »

Le prochain conseil municipal se tiendra le mardi 30 septembre.  
Julien VAN CAEYSELE

### QUID DES SUBVENTIONS ?

Selon Franck Vernin, la mise en place de cette mesure de soutien aux habitants et aux associations n'aura pas d'impact sur les subventions annuelles versées aux associations. « Nous n'avons pas baissé les sommes puisque le tissu associatif a besoin de reprendre ses activités sur des bases solides », insiste-t-il. De son côté, l'opposition demande « un rééquilibrage des subventions entre associations avec certains montants dérisoires. »

## DAMMARIE-LES-LYS

# EXPO. Objectif Lune pour le château des bouillants

Depuis le 4 septembre et jusqu'au 16 octobre, le château des bouillants de Dammarie-lès-Lys accueille une exposition temporaire de la cité de Toulouse.

Sur les deux étages du château des Bouillants, de nombreuses animations ludiques et reconstitutions sont présentes. Une partie de la collection de la cité de l'espace de Toulouse a directement fait le voyage du Sud-Ouest pour être exposée à Dammarie-lès-Lys. « Cette exposition aurait dû avoir lieu en janvier dernier puisque l'année scolaire était consacrée au thème de l'espace dans nos différents espaces culturels », précise Dominique Marc, l'adjoint à la culture de la ville.

Mieux vaut tard que jamais, cette dernière sera visible jusqu'au 16 octobre prochain. « L'installation a pris deux jours et demi en raison de la complexité des technologies utilisées par les pièces de la collection mais nous sommes prêts à recevoir le public désormais », ajoute Isabelle Merlo, une des responsables de la conservation des œuvres du



L'expo est visible jusqu'au 16 octobre ©RSM77

château. A noter que l'entrée est gratuite, mais sur présentation du pass sanitaire.

### Exposition ludique

A la fois informative et ludique, l'exposition du château des bouillants offre un bel équilibre. L'interaction avec les différents objets ou stands présents est quasi constante. Surtout, elle reste accessible au plus grand nombre, des jeunes enfants aux passionnés. « Par exemple, ici, vous pouvez construire votre

propre base spatiale. Un peu plus loin, vous découvrez la géographie de la Lune en passant par une phase un peu plus explicative sur les premiers pas sur la Lune de Neil Armstrong », explique Dominique Marc.

La vidéo est également très utilisée avec des images d'époque et une rétrospective plus historique à l'étage du bâtiment. Les navettes utilisées, la manière de vivre dans l'espace, les réussites et les échecs de la

course à l'espace sont contés dans cette exposition temporaire qui a tout pour plaire. « Les visites des scolaires ont déjà commencé. Nos écoles vont se déplacer, mais si des enseignants sont intéressés, nous sommes ouverts », conclut l'élu à la culture de la ville.

Il s'agit également de la dernière exposition sur le thème de l'espace. Une thématique qui sera remplacée par la nature pour l'année scolaire 2021-2022.

## Un rallye pédestre à la découverte des écoles

Dans le cadre des journées du patrimoine, la municipalité et le club d'athlétisme ASRD de Dammarie-lès-Lys organisent, un rallye pédestre. Il se déroulera le samedi 18 septembre, de 14 h à 17 h 30, et se terminera par un goûter. Pour son 10<sup>e</sup> anniversaire, cette balade fera découvrir toutes les écoles de Dammarie-lès-Lys, depuis la toute première, au début du siècle, dans les locaux de l'actuel hôtel de ville, jusqu'aux dernières écoles maternelles. Depuis les lois de Jules Ferry en 1881 et 1882, rendant l'enseignement primaire obligatoire, gratuit et laïc pour tous les enfants de 6 à 13 ans, la commune a dû et su s'adapter. Avec le nombre croissant d'enfants qui quittaient champs et usines pour venir s'instruire, il a fallu rapidement créer une nouvelle école, séparant filles et garçons, dans les locaux de l'ancien dojo. Le public traversera ensuite le parc de l'abbaye pour voir l'ancienne école Arthur-Chaussy, puis Paul-Doumer, ainsi que les autres groupes scolaires de la plaine du Lys. Catherine Suard, historienne du patrimoine de la ville, expliquera pour sa part qui était Maurice de Seynes et fera retrouver les lieux actuels de ses anciennes photographies. À l'aide d'indices disséminés sur le terrain, les participants passeront ainsi un après-midi convivial qui se terminera par un goûter. Le rallye, gratuit, est accessible à tous : de la poussette aux seniors, familles, amis et voisins, tous sont les bienvenus.

■ Rendez-vous dans les jardins devant l'hôtel de ville de Dammarie-lès-Lys à 13 h 45. Inscriptions au 01 64 37 17 83 ou au 06 10 20 78 22.

## En bref

### LE MÉE-SUR-SEINE

**Urbanisme.** Une réunion publique est organisée, mardi 14 septembre à partir de 18 heures, dans la salle des mariages, en mairie du Mée-sur-Seine. Il sera notamment question du projet immobilier prévu dans le quartier Village.

**Travaux.** La municipalité annonce que la zone d'activités économiques Colbert sera fermée à la circulation, du jeudi 16 septembre jusqu'au vendredi 17 septembre dans la matinée, à cause de travaux à réaliser sur les réseaux électriques.



## ■ VILLIERS-EN-BIÈRE

### COVID-19. Un centre de vaccination éphémère s'installe au centre commercial

L'Agence régionale de santé (ARS) installe un centre de vaccination au centre commercial de Villiers-en-Bière, du jeudi 16 jusqu'au samedi 18 septembre, de 10h à 18h.

Vu le succès de la première vaccination éphémère au Carré Sénart, l'Agence régionale de santé a décidé de poursuivre cette campagne ciblée. L'ARS Ile-de-France et le centre commercial Carrefour Villiers-en-Bière proposent aux clients de se faire vacciner, jeudi 16, vendredi 17 et samedi 18 septembre de 10 heures à 18 heures, dans le cadre du pass sanitaire.

#### Pass sanitaire

La structure sera installée entre Bouygues Telecom et La Barbe de Papa (accès par l'extérieur du centre commercial). La vaccination, qui sera réalisée avec le vaccin Pfizer, est possible à partir de 12 ans (les mineurs devront présenter une autorisation parentale), mais également proposée aux personnes ne bénéficiant pas de carte vitale ainsi que les personnes de nationalité étrangère.

« Depuis cet été, les campagnes vaccinales dans les centres commerciaux ont un véritable impact », indique Hélène Marie, la déléguée



L'ARS veut toucher un nouveau public dans le centre commercial afin de poursuivre la campagne de vaccination ©Klépierre

départementale de l'ARS. À Villiers-en-Bière, les pouvoirs publics espèrent également toucher d'autres populations et convaincre les personnes réticentes. « Avec ces centres mobiles, nous allons à la rencontre du public qui n'irait pas

forcément dans les centres de vaccination classiques. »

Un temps conditionné au pass sanitaire, l'accès au centre obligatoire depuis le mercredi 8 septembre. Selon Covid Tracker, le taux d'incidence en Seine-

et-Marne est de 122 cas pour 100 000 habitants, bien au-dessus du seuil d'alerte.

La tension hospitalière est de 101 % dans le département et le taux de vaccination est de 64,66 % (personne ayant reçu une dose de vaccin.

## ■ PRINGY

### ORME BRISÉ. La zone d'activités s'étoffe

La zone d'activité située à l'extrémité de L'Orme Brisé, à Pringy, commence à accueillir de plus en plus d'occupants. Etat des lieux.

Si le Covid a eu un impact dans le développement de la zone d'activités avec des annulations d'ouvertures ou des retards, les Pringiaciens ont pu constater que les enseignes apparaissent les unes après les autres à l'Orme brisé, à Pringy. Après les Comptoirs de la Bio qui a ouvert en mars, c'est un centre auto Midas qui vous accueille depuis le mois de mai.

#### Nouvelles enseignes

Un garage franchisé qui est géré par Anne-Marie Dos Santos et Sophie Gourmaud et dont les époux sont les deux mécaniciens de l'établissement. « Nous sommes tout les 4 issus des métiers de l'automobile et ensemble nous totalisons 70 ans d'expérience professionnelle dans le milieu de la mécanique, indiquent-elles. C'est l'envie d'être nos



De nouvelles enseignes vont bientôt ouvrir à l'Orme brisé ©F.R/RSMT7

propres patrons qui nous a fait prendre la décision d'être à notre compte et de nous installer ici. »

Une boulangerie Ange est également prête à ouvrir, prélude peut-être à une concurrence rude avec l'autre leader du secteur Marie Blachère qui se situe à quelques centaines de mètres. Un choix qui étonne cer-

tains habitants sur la proximité entre les 2 enseignes mais qui n'est guère étonnant mais vu l'emplacement stratégique de cette nouvelle boulangerie en bordure de la RD142.

D'autres commerces devraient bientôt ouvrir dont une franchise Intercaves spécialisée dans les vins et spiritueux et un point de restauration. Du

côté de la municipalité, c'est la satisfaction qui prime : « Cette arrivée de nouveaux commerces augmente, pour les pringiaciens, la diversité des enseignes. Nous voulons bien sûr conserver notre esprit village, mais devons également penser au développement de Pringy. »

## ■ SAINT-FARDEAU-PONTHIERRY

### Des logements de Melun reconstruits en ville

« C'est la solidarité communautaire », salue Louis Vogel, le maire de Melun et président de l'agglomération Melun Val de Seine. Jeudi 9 septembre, la Ville de Melun et le bailleur Habitat 77 ont donné le coup d'envoi de la reconstitution des logements de Melun qui seront démolis dans le cadre du nouveau programme de rénovation

urbaine. Au total, 431 logement seront détruits dans les quartiers nord de Melun et l'offre de logements sociaux devra être reconstituée. Parmi les sites, un nouvelle offre de sera proposé dans le cadre d'un projet de 104 logements sociaux à Saint-Fargeau-Ponthierry, dont 76 participeront à la reconstitution de l'offre. ■ Lire l'article en page 30.

## ■ BOISSISE-LE-ROI

### Un projet d'implantation d'une antenne 5G

La Ville de Boissise-le-Roi indique que des séances d'informations sont proposées, mardi 14 septembre, de 17h30 à 20h30 concernant le projet d'implantation d'une antenne 5G. L'opérateur Bouygues viendra présenter en mairie le projet, envisagé près de la station d'épuration, au niveau des bords de Seine. Crise sanitaire oblige, la réunion se fera par tranche d'information de 30 minutes, accessibles sur

réserve et par groupes de 4 personnes, dans le respect des gestes barrière. Plusieurs créneaux sont proposés : de 17h30 à 18h, de 18h à 18h30, de 18h30 à 19h, de 19h à 19h30, de 19h30 à 20h et de 20h à 20h30. Inscriptions obligatoires.

■ Renseignements : [contact@mairie-boissise-le-roi.fr](mailto:contact@mairie-boissise-le-roi.fr) ou par téléphone au 01 60 65 44 00

## ■ En bref

### ■ SAINT-FARDEAU-PONTHIERRY

**Color Run.** La Ville de Saint-Fargeau-Ponthierry propose une course color run, dimanche 26 septembre à 9h30 sur le parvis des 26 Couleurs puis au sein de la base de loisirs. Tarif : 8€/personne au profit de l'Institut Pasteur. Dès 7 ans. Attention, l'évènement est soumis au pass sanitaire. Renseignements au 01 60 65 20 20.

**Nature.** Le Parc Sachot accueille, samedi 25 septembre, de 14 h à 23 h, la première édition du Festival « Nature en Culture ». Au programme de cette journée : ballade en poney, ateliers, conteuse et violoniste, spectacle de danse Tai Chi, spectacle artistique « la danse des âmes », et visite nocturne du monde des rapaces.

**Théâtre.** L'espace Les 26 couleurs présente la pièce « Mademoiselle Molière », le samedi 25 septembre à 20 h 30. Cette pièce évoque l'union de Jean-Baptiste Poquelin et de Madeleine Béjart, qui va durer vingt ans, soudée par leur passion commune : le théâtre. En 1661, avec le succès des Précieuses ridicules, Molière devient célèbre. La même année, il décide d'épouser la fille de Madeleine, Armande, de vingt ans sa cadette. Mariage d'amour ou mariage d'intérêt ? Comment Molière l'apprend-il à sa compagne ? Comment réagit-elle ? Ce couple devenu classique et si moderne en son temps, où le génie et le talent se sont mêlés, est à jamais dans la mémoire du théâtre. Tarifs : 18 et 20 €. Renseignements : 01 64 81 26 66.

### ■ SEINE-PORT

**Covoiturage.** En raison des perturbations des bus, la mairie de Seine-Port propose une mise en relation des habitants pour organiser un covoiturage notamment pour les collégiens et les lycéens. Les personnes intéressées peuvent envoyer un mail : [accueil@seine-port.fr](mailto:accueil@seine-port.fr). Un groupe WhatsApp a été créé afin de faciliter les échanges.

### ■ BOISSETTES

**Festivités.** Dimanche 19 septembre, l'Association Boissettes sports et loisirs organise sa fête champêtre, à partir de 12h30 dans la cour de la mairie. De nombreuses animations seront proposées autour d'un déjeuner. Tarif du déjeuner : 18 € pour les adultes et 8 € pour les enfants jusqu'à 12 ans. Renseignements – Contact : 01 64 37 83 05